



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3912

Dénominations de voies nouvelles et d'un espace public ZAC Confluence à Lyon 2e

Direction Déplacements Urbains

**Rapporteur** : M. SECHERESSE Jean-Yves

**SEANCE DU 28 MAI 2018**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 31 MAI 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MAI 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 31 MAI 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 JUIN 2018

**PRESIDENT** : M. KEPENEKIAN Georges

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. FENECH (pouvoir à M. DAVID), Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme FONDEUR (pouvoir à M. BERNARD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. BRAILLARD

**2018/3912 - DENOMINATIONS DE VOIES NOUVELLES ET D'UN ESPACE PUBLIC  
ZAC CONFLUENCE A LYON 2E (DIRECTION DÉPLACEMENTS  
URBAINS)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 mai 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le réaménagement du quartier de la Confluence, entamé en 2003, dessine un nouveau cœur de ville à Lyon. Dans le prolongement de l'hyper centre, au Sud de la Presqu'île, ce territoire profondément ancré dans l'histoire des Lyonnais continue sa mutation.

La première phase achevée, la ZAC 2 est maintenant en cours d'aménagement. Dans le cadre de ce projet, des voies et espaces nouveaux sont créés, il convient donc de les dénommer.

En accord avec M. le Maire du 2<sup>e</sup> arrondissement, je vous propose les dénominations suivantes, en allant du Nord vers le Sud :

- « **rue Louis Thomas Achille** » : voie nouvelle au Nord de la rue Paul Montrochet, entre la rue Delandine prolongée et le quai Perrache.

Louis Thomas Achille (1909-1994) : professeur agrégé d'anglais, fondateur de la chorale Park Glee Club.

Né à Fort-de-France, Louis Thomas Achille arrive à Paris à l'âge de 17 ans. Il entre alors au lycée Louis-le-Grand et côtoie Léopold Sedar Senghor. Avec ses cousines Jane et Paulette Nardal, fondatrices de *la Revue du Monde noir*, il découvre le Négro Spiritual, qui fera partie intégrante de sa vie.

Durant la Guerre, alors qu'il séjourne aux Etats-Unis, il s'engage dans les Volontaires français résidant en Amérique, et est affecté en Afrique du Nord, comme interprète-officier de liaison.

En 1945, de retour à Paris, il réussit l'agrégation d'anglais. En 1946, il est nommé professeur agrégé au lycée du Parc de Lyon.

Il y fonde une chorale, « le Park Glee Club », dont le répertoire est essentiellement le Négro Spiritual. Celle-ci accueillera Martin Luther King lors de sa venue à Lyon en 1966.

Il a également créé le centre de documentation « Négro Spiritual Lyon », hébergé au Lycée du Parc.

Le Park Glee Club a disparu au décès de Louis Thomas Achille en 1994.

- « **rue Charles Philipon** » : voie nouvelle Nord-Sud, dans le prolongement de la rue Smith, entre le cours Charlemagne et le quai Perrache.

Charles Philipon (1800-1862) : dessinateur, journaliste.

Né à Lyon, Charles Philipon y apprend le dessin à l'Ecole des beaux-arts. En 1819, il monte à Paris où il passe un an dans l'atelier du peintre Antoine Gros, et commence à faire des caricatures.

Ayant passé quelques temps à Lyon, il retourne à Paris en 1823 et s'initie à la lithographie. Il s'associe également à la création du journal *la Silhouette*, dans lequel il est rédacteur et dessinateur.

Après la Révolution de juillet 1830, il fait paraître un hebdomadaire, *la Caricature*, dont certains articles seront rédigés par Honoré de Balzac. Non politique au début de sa parution, cet hebdomadaire devient un organe d'opposition au régime en place. Ceci lui vaudra pas moins de sept procès entre 1830 et 1832.

Poursuivi pour outrage au roi suite à la publication d'une caricature, Charles Philipon est acquitté. Il récidive avec une lithographie intitulée « Le Replâtrage », représentant Louis-Philippe, en maçon, effaçant symboliquement les traces de la révolution de Juillet. Lors de son audience du 14 novembre 1831, il démontre, en transformant son portrait en poire, que « tout peut ressembler au roi » et qu'il ne peut donc pas être tenu responsable de la ressemblance.

Il fait ensuite reprendre ce portrait par Honoré Daumier (« Les Poires »). Charles Philipon est condamné à de la prison, mais « Les Poires » font des émules.

A sa sortie, ses convictions sont renforcées, il lance alors des appels de fonds en faveur de plusieurs associations républicaines dans son quotidien *le Charivari*, fondé en 1832.

En 1835, de nouvelles lois sur la presse sont présentées et conduisent à la fin de parution de *la Caricature* et à la vente du *Charivari*.

Charles Philipon poursuit cependant la publication de caricatures, et crée *le Journal amusant* en 1856, basé sur la satire de mœurs.

Son fils en prendra la direction à sa mort en 1862.

- « **place Béatrice Arzt** » : place le long du quai Rambaud, au Sud de la place Chevalier de Saint-Georges.

Béatrice Arzt (1913-2011) : résistante, première femme magistrate en France.

Née à Lyon, Béatrice Arzt s'inscrit au barreau dès la fin de ses études de droit en 1939. A ce moment, les lois de Vichy imposent un quota limité d'avocats juifs, aussi, elle n'a pu maintenir son inscription qu'en convaincant deux jeunes diplômés de s'inscrire.

Ainsi, le nombre d'avocats lyonnais augmentait et permettait un avocat juif de plus.

Elle participe, avec son frère Albert Benaroya, à des opérations de résistance. En allant défendre ses clients à Vichy, elle sème dans les escaliers du Ministère de la Justice des tracts et des numéros de *Franc-Tireur*, journal créé en 1942, portant le nom d'un grand mouvement de résistance.

Lors de ses déplacements au tribunal d'Annecy, elle est agent de liaison, et transporte des documents, ou amène avec elle des résistants ou des juifs, qui rejoindront ensuite la Suisse, l'Espagne ou l'Angleterre.

En 1943, Jean Moulin lui propose d'entrer dans la clandestinité, mais Béatrice Arzt refuse, estimant être plus utile en continuant d'exercer son métier d'avocate.

Après la guerre, elle décide de devenir magistrate. Elle sera l'une des premières à passer ce concours, ouvert aux femmes en 1946. Dans les années 60, elle devient Présidente du Tribunal de Trévoux, elle sera également Présidente du Tribunal de Villeurbanne.

Béatrice Arzt a été élevée au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur en 1981, puis de la croix du Combattant volontaire de la Résistance.

En 2011, elle est faite Officier de la Légion d'Honneur.

Elle a pris sa retraite de magistrate à l'âge de 92 ans, sur demande du Premier Président de la Cour d'appel, et décède en 2011, à l'âge de 98 ans.

Vu l'avis du Conseil du 2° arrondissement ;

Où l'avis de la commission urbanisme - logement - cadre de vie - environnement - politique de la ville - déplacements - sécurité - voirie ;

### **DELIBERE**

1- La voie nouvelle au Nord de la rue Paul Montrochet, entre la rue Delandine prolongée et le quai Perrache est dénommée « rue Louis Thomas Achille ».

2- La voie nouvelle Nord-Sud, dans le prolongement de la rue Smith, entre le cours Charlemagne et le quai Perrache est dénommée « rue Charles Philipon ».

3- La place le long du quai Rambaud, au Sud de la place Chevalier de Saint-Georges est dénommée « place Béatrice Arzt ».

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Jean-Yves SECHERESSE